

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CODERS

9 février 2021 en Visio conférence

.....

Présidents : Aigon Christian - Artizzu Florence - Bastard Jean - Bertrand Frédéric -Daval Guy - Dupont Didier - Peraldo Denis - Serveille Jean-Marie -Simon Yvette

Comité Directeur sortant : Avouac Roger - Bonnel Jean-Yves - Chiaradia Dominique - Colle Jean-Pierre - De Carvalho Olivier - De Ferron Monique - Gautheron Simone - Laynaud Philippe - Lequertier Dominique - Martinon Alain - Paumel Myriam - Pellier Christian - Sanch Christian - Serment Bernard - Soussaya Annie - Viciano Patrick - Villaret Gisèle.

Médecin Fédéral : Lafillhe Jo

Référent formation : Chanat Jean-Paul

Assesseurs du bureau de vote : Jack Sabatier - Guy Daval - Denis Peraldo

Nouveaux candidats : Buquet Violaine - Py Marie- Claude

A 9h30 les participants ont été invité à entrer dans la réunion, le quorum est atteint l'assemblée générale est ouverte par le Président Alain Martinon qui remercie tous les membres de leur présence derrière leur écran.

Alain explique la façon de se faire reconnaître afin d'intervenir sur un sujet ou un autre.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès verbal de l'AGO du 28 février 2020
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Point sur la Formation
- Elections du comité directeur
- Questions diverses

Le PV de la précédente AG est adopté à l'unanimité

Rapport moral 2020

L'année 2020 fut une année noire pour nous et notre fédération, la pandémie qui a frappé notre planète a eu des conséquences importantes à notre niveau.

Nous avons dû stopper toutes nos activités sportives et formatives pendant plus de 6 mois, ce qui a nui à nos adhérents et au développement des clubs.

Sans oublier les liens sociaux qui se sont rompus entre adhérents et je pense, notamment à ceux qui sont isolés et pour qui l'activité sportive en club constituait le seul moyen de trouver des relations amicales et sociales

Ce virus, sournois, qui en veut particulièrement aux séniors, mine notre quotidien dans notre vie personnelle et familiale, mais aussi dans notre vie sociale

Les divers confinements du printemps et de l'automne ont grandement modifié nos comportements et pratiques sportives et favorisés la sédentarité...ce qui n'est pas bon pour nous !

De l'avis de tous, il reste une forte envie de reprendre au plus vite nos activités dans les clubs, dans le respect des consignes sanitaires. Mais je ne peux, à ce jour, assurer et affirmer quand tout reviendra comme avant, ni comment sera le « monde d'après ».

Nous étions fin août 2020 près de 3000 licenciés dans le Gard, signe d'un dynamisme croissant de nos clubs et de l'attractivité des valeurs de la FFRS et cela grâce au dévouement de nos dirigeants et animateurs que je remercie pour leur engagement.

Au-delà des activités physiques et sportives que nous proposons, je voudrai insister sur l'importance du lien social que nous assurons, car depuis l'aube de l'humanité l'« Homme » communique et échange, c'est ce nous appelons l'Empathie.



Le lien social entre les individus est vital et à toutes les étapes de la vie, il retarde l'apparition des maladies cognitives et ralentit le vieillissement, clefs du bien vieillir, de plus la qualité du lien social est plus importante que sa quantité « le plaisir de donner est très souvent supérieur à celui de recevoir »

Je termine cette mandature avec beaucoup de satisfaction pour ce que nous avons réalisé ensemble (présidents de clubs et membres du comité directeur) dans le respect de la diversité de chacun et dans la convivialité.

Je voudrai remercier les élus du bureau qui m'ont épaulé et soutenu dans les initiatives que nous avons prises (Simone, Annie, Olivier, Philippe) ainsi que les membres du comité directeur qui se sont investis dans l'organisation de nos différentes manifestations interclubs, que j'espère nous allons reprendre très vite.

Merci également à toutes les équipes dirigeantes des clubs et à nos animateurs pour leur action bénévole, qui fait de notre fédération un modèle au niveau national.

Vous allez procéder à l'élection d'un nouveau Comité Directeur qui élira lui-même un nouveau bureau.

Si je fais partie de cette équipe, je postulerai pour un nouveau mandat à la présidence du Coders.

Quel que soit la nouvelle équipe en place, je vous souhaite à tous une année 2021 qui nous permette de nous retrouver au sein de nos clubs et dans nos journées départementales

Alain Martinon

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'activité

Pas très facile de faire un rapport d'activité sur l'année que nous venons de vivre.

Aussi je me suis cantonnée à vous donner les comparatifs par rapport aux années précédentes

Dans un premier temps nous ne pouvons hélas que constater la chute libre des licences dans la majorité des clubs

Club		Licences 2020-2021	Licences 2019-2020		Licences 2018-2019	
3000 2	VISA 2000	387	- 18%	473	+ 4%	456 +
3000 4	OLYMPE RETRAITE SPORTIVE	807	- 26%	1087	- 2%	1105 +
3000 6	SPORTS LOISIRS CALMETTOIS	74	- 32%	109	+ 9%	100 -
3000 7	MEJANNES MULTI SPORTS	84	- 25%	112	=	112 +
3000 8	SPORT MILHAUD SENIORS	156	- 16%	186	+ 3%	180 +
3001 1	VAUNAGE SPORTS ET LOISIRS	92	+ 3%	89	+ 20%	74 -
3001 2	A.S.S. CASTANET	195	- 30%	278	+ 17%	238 +
3001 4	MARGUERITES RETRAITE SPORTIVE	311	- 14%	362	+ 6%	342 +
3001 5	RETRAITE SPORTIVE DES COSTIERES	51	- 23%	66	+ 3%	64 -
3001 8	GYM COEUR FORM	82	- 47%	154	+ 14%	

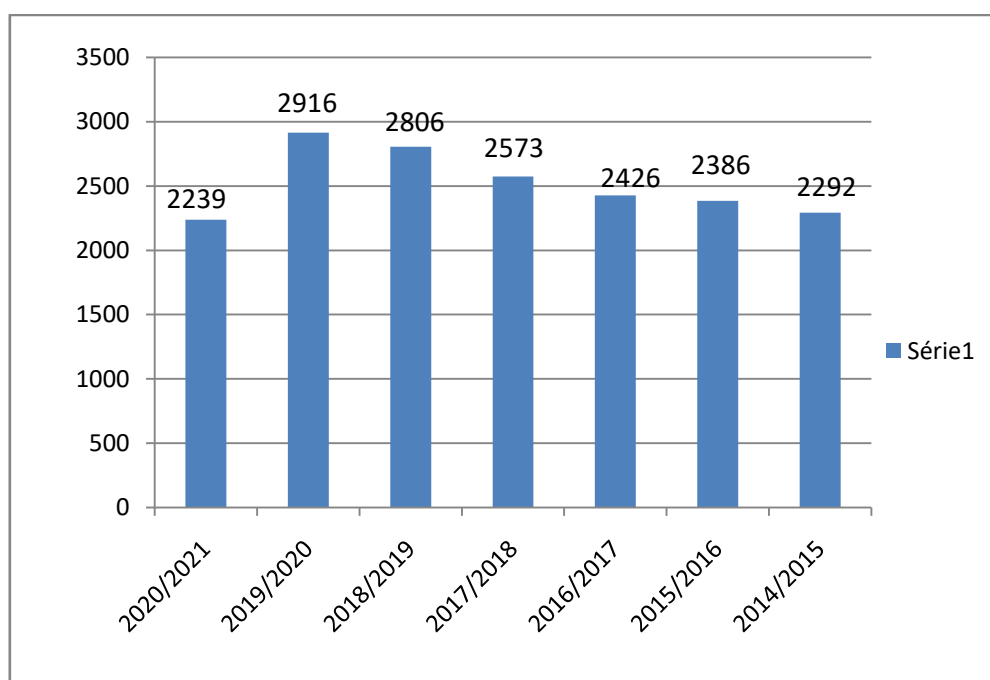
Total	2239	2916	2806
-------	------	------	------



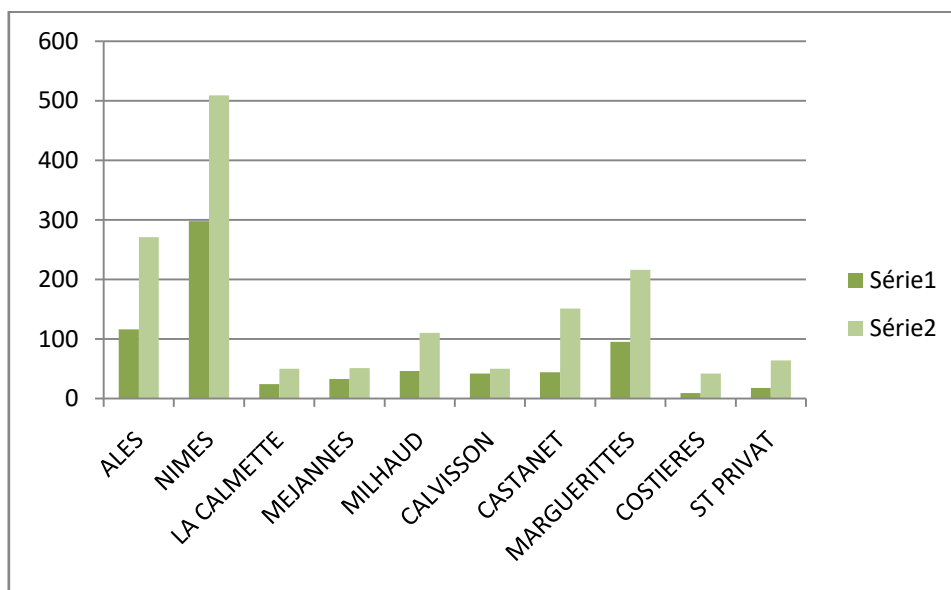
La défection est pratiquement la même partout au sein de la FFRS et ce n'est pas la situation actuelle qui va changer quelque chose.

En consultant le tableau ci-dessous vous constaterez que le nombre d'adhérents au titre du Coders est revenu à la saison 2014/2015

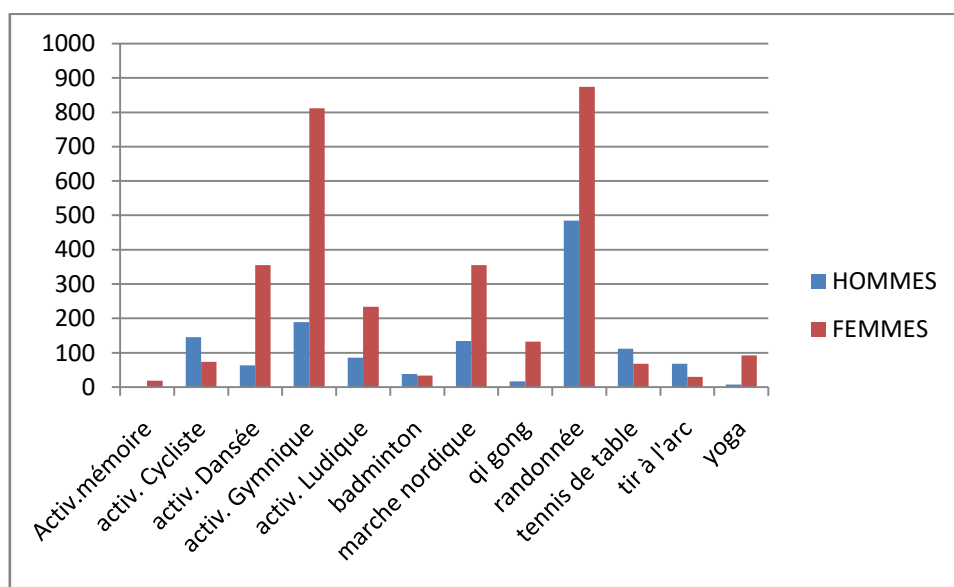
Evolution des effectifs du Coders 30



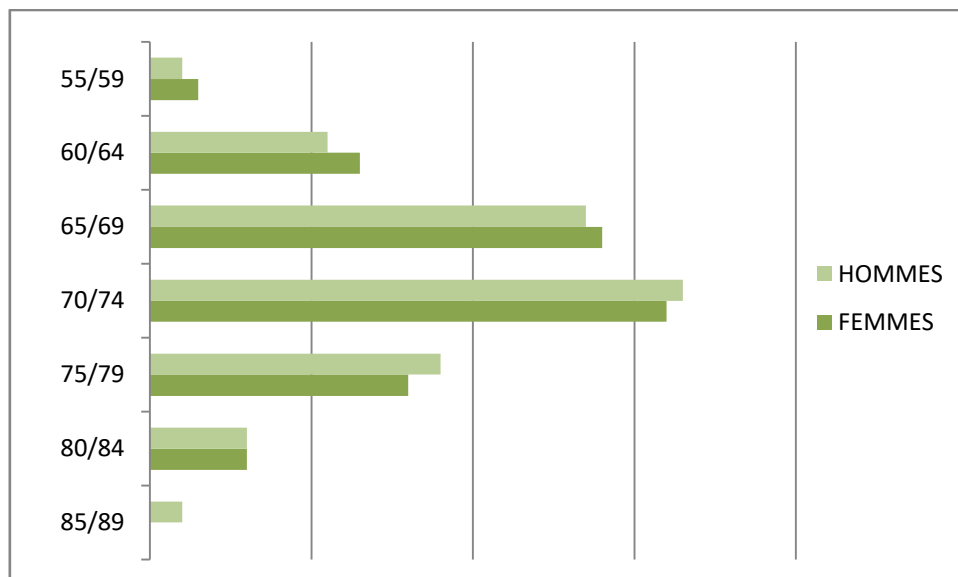
La proportion Hommes/femmes a légèrement évoluée, il semblerait que les femmes soient restées plus frileuses ou plus sages que les hommes



La répartition hommes/femmes par activité est pratiquement la même



Et enfin la répartition hommes/femmes par tranche d'âge n'a pas varié non plus



Les journées interclubs ont été pratiquement inexistantes cette saison

Les journées Méjannes ont été toutes annulées en accord avec le centre de Gard découvertes, à un certain moment l'utilisation des salles étaient réglementée par des jauges liées à leur surface, ce qui permettait d'accueillir un nombre restreint de participants, nous avons jugé qu'il était impossible de faire un choix quant au nombre, c'est pourquoi ces journées ont été annulées.

La marche nordique n'a pu avoir lieu en raison des règlements sanitaires qui nous étaient imposés par la ville du Grau du Roi, nous étions à notre niveau dans l'impossibilité de nous y tenir.

Le tennis de table était lui lié à une salle que nous avons retenue à Marguerittes mais entre-temps les salles municipales ont dues être fermées au public.

La seule journée qui a pu avoir lieu a été le rassemblement cycliste qui après un départ de Nîmes et différentes étapes les participants se sont retrouvés au Pont du Gard pour le pique-nique qui n'a posé aucun problème en raison de l'espace mis à disposition au bord du gardon. (voir photos sur le site du Coders)

Malgré ces temps troublés par la crise sanitaire le Coders a réuni quatre fois son comité directeur et deux fois ses présidents de club en Visio pour la réunion de décembre, tous les membres ont joué le jeu et la séance s'est bien passée. Le bureau quant à lui continu son travail en majorité en présentiel étant donné que nous sommes cinq, nous avons participé à l'AGO de la FFRS en Visio conférence.

Les projets pour le moment restent plus que limités attendant la suite des événements, mais avec l'espoir très vif de retrouver nos rencontres de travail en présentiel plutôt qu'en virtuel.

Simone Gautheron

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Compte-rendu sur les formations effectuées en 2020

et au cours de la dernière mandature

Le 1^{er} janvier 2021 le Gard comptait, dans ses 10 clubs, 212 animateurs et accompagnants sportifs pour 2239 adhérents. Son taux d'encadrement est donc de 9,46 %, contre 7,56 % à l'AG de 2020, mais cette progression apparente n'est due qu'à la perte de 23 % d'adhérents, consécutive à la pandémie qui a sévi tout au long de cette année 2020.

En termes d'animateurs le bilan net est de -12, et la perte est un peu plus importante du côté des animatrices, qui ne représentent plus que 39,6 % (contre 40,45 % à l'AG 2020).

Cette « année COVID » a également fortement impacté les formations et le bilan de l'année 2020 est de :

26 FCB (dont 6 dirigeants)

25 M1 (suite aux FCB suivies fin 2019 et en 2020)

0 AS (2 inscriptions sur stages annulés)

12 M2 (30 inscriptions sur stages annulés ou reportés)

1 MC (12 inscriptions sur stages annulés)

4 VA (1 dossier à l'étude, reporté suite aux modifications de réunions de la commission ad-hoc) 23 PSC1

Aucun stagiaire n'est en retard de FCB ou de M1 au vu des dossiers d'inscription transmis au titre des formations 2020. Pour le Gard, seuls les M2 et les MC ont fait défaut...

En ce qui concerne les PSC1 qui n'ont pu être renouvelés dans les temps, la Fédération a tout d'abord accordé une dérogation jusqu'au 31 décembre 2020, et la situation sanitaire ne s'améliorant pas, elle l'a prorogée jusqu'à l'été 2021. Le suivi de ces formations est maintenant assuré par Philippe Laynaud. A noter également le changement de formateur sur Nîmes (Fabrice Quintieri en remplacement de Françoise Péberlé). La formation PSC1 peut très bien être suivie, sous la responsabilité du club et auprès d'un organisme habilité, en dehors de Nîmes. Il sera alors envoyé au référent formation du CODERS, pour suivi et enregistrement sur le livret formation (informatisé) de l'intéressé, une copie du diplôme



délivré (en PJ d'un message - document Pdf accepté). Le club sera alors remboursé à hauteur du coût de la formation nîmoise, soit 45 € en 2020).

L'année 2020 devait voir se mettre en place, de manière systématique (certains clubs le pratiquant déjà) le système de tutorat accompagné d'une fiche de suivi des pré-requis. L'information a été diffusée aux présidents de clubs, aux référents formations, et aux stagiaires FCB en 2020. La sensibilisation a été reprise à chaque réunion, à tous les niveaux, en présentiel comme par Visio conférence. Faute d'activités, interrompues pour raisons sanitaires, il n'a pu être vérifié leur réelle prise en compte.

Pour répondre aux suggestions ou interrogations de certains sachez que la formation à distance (FOAD) est actuellement en voie d'expérimentation au sein de la Fédération. Elle concernera tout d'abord la FCB, et sera conduite en parallèle avec l'ancienne formule (toute en présentiel). Les outils pédagogiques sont à élaborer, comme la prise en compte des capacités et des équipements informatiques de nos volontaires à suivre une formation...

La mandature qui s'achève aura vu suivre (ou attribuer), au plan formation : 130 FCB (dont 35 dirigeants)

97 M1

3AS

89 M2

19 VA

269 PSC1

Soit 111 nouvelles formations d'animateurs et d'accompagnants sportifs (sans compter les 30 M2 qui auraient dû être suivis en 2020), mais qui ne signifient pas, pour autant, un accroissement à l'identique du nombre d'encadrant car elles correspondent à certaines doubles, voire triples qualifications, et viennent également en remplacement d'un certain nombre de cessation d'activité...).

En remerciant les présidents et les référents formation de leur implication et de leur confiance, je passe la main à Patrick Viciano, avec qui je travaille depuis une bonne année sur ce passage de témoin, et qui pourra encore compter sur moi s'il en éprouvait le besoin !

Olivier de Carvalho

Alain Martinon complète les propos d'Olivier sur la mise en place d'une option de la FCB en distanciel pour la première journée et la deuxième en présentiel suivi du M1. Le délai de 21 jours en FCB et M1 est supprimé mais est maintenu entre le M1 et Le M2. A noter que la FCB en 2 jours en présentiel est toujours en vigueur, il appartient aux organisateurs de formation de choisir leur option. Ce dispositif est pour le moment en expérimentation dans 8 régions. Le bilan en sera fait et les conclusions tirées.

Rapport financier

Compte Exploitation 2020

DEPENSES 2020	2019	Prévis 2021	PRODUITS 2020	2019	Prévis. 2021
Achats Matériels					
Aide aux clubs CLUBS 860,00 €	310,00 €	500,00 €			
Fourn, Administrative 244,62 €	556,32 €	700,00 €			
entretien	250,00 €				
Assurances 764,36 €	560,81 €	790,00 €			
Frais réunions 1 324,54 €	1 013,59 €	1 300,00 €			
Journées Thématiques 84,14 €	543,65 €				
Journée Coders	11 126,30 €		CODERS	8830,00	
Communication 249,90 €	276,40 €	200,00 €			
Publicité 71,88 €		300,00 €			
Déplacements CD 1 154,04 €	1 789,87 €	1 300,00 €			
11 631,38 €	13 925,30 €	11 000,00 €	Séjours		11 000,00 €
Séjours			11700,00€	13933,00	
Timbres internet 429,09 €	337,76 €	400,00 €			
Services bancaires 57,00 €	55,00 €	60,00 €			
50,00 €	50,00 €	50,00 €	Cotisations		11 700,00 €
Cotisations			10431,50€	13182,50	
17 759,00 €	29 555,00 €	20 000,00 €	Part, FFRS, CORERS		1 000,00 €
Formations			10546,50€	2925,00	
1 821,34 €	7 408,59 €	1 600,00 €	Formations		12 000,00 €
Déplct stagiaires			2385,00€	17022,00	
			Subvention		2 500,00 €
			8000,00€	10750,00	
6,00 €	7,00 €		Produits financiers		
Autres Impôts			15,42€	26,49	
S/ TOTAL 36 507,29 €	67 765,59 €	38 200,00 €		66668,89	38 200,00 €
6 571,13 €			43078,72	Perte	
EXCEDENT				1096,70	
TOTAL 43 078,42 €	67 765,59 €	38 200,00 €	43 078,42 €	67 765,59 €	38 200,00 €



Annie Soussaya explique les raisons des changements importants dans les chiffres par rapport à l'année précédente

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Alain Martinon rappelle les dispositions prises par la FFRS sur l'appui aux clubs et la réduction du coût de la licence avec une aide de 2euros par licence, plus 5 euros pour les animateurs et instructeurs. Cette aide financière est très significative si nous la projetons au niveau national avec 70 000 licences et plus de 2500 animateurs. D'autant que la FFRS enregistre une baisse d'adhésion de 25% soit 400.000 euros de baisse de ses recettes.

Certains clubs souhaitent l'utiliser pour organiser des manifestations « conviviales ». Le président du Coders souligne que ce n'est pas l'objectif, car tous les adhérents ne participent pas à ces manifestations, que cette réduction porte sur des licences individuelles et ne doit pas servir à payer des notes « d'épicerie » qui ne profitent pas à tous.

Il demande aux clubs de réfléchir sur les minorations qu'ils pourraient accorder sur la cotisation « club » à la rentrée sportive de septembre.

Le nouveau CD du Coders issue de l'élection, de ce jour, devra débattre sur une réduction de sa « cote part » pour la saison 2021/2022

Le Dr Laffilhe prend la parole pour expliquer à chacun l'importance de rester vigilant par rapport à la pandémie mais cependant de faire l'impossible pour ne pas laisser les personnes en souffrance et pour cela après s'être longuement renseigné sur les vaccins il demande à chacun d'accepter la vaccination pour essayer de mettre des limites à cette situation difficile.

ELECTIONS Comité directeur

Philippe Laynaud porte-parole du bureau de vote réunit au Parnasse apporte les résultats

VOTE COMITE DIRECTEUR 9 février 2021		
nom	prénom	VOIX obtenues
sur 68 voix et 67 bulletins exprimés		
BASTARD	Jean-Paul	67
BERNARD	Frédéric	67
CHIARADIA	Dominique	67
DE CARVALHO	Olivier	67
LAYNAUD	Philippe	67
LEQUERTIER	Dominique	67
MARTINON	Alain	67
SANCH	Christian	67
SERMENT	Bernard	67
VICIANA	Patrick	67
VILLARET	Gisèle	67
DE FERRON	Monique	64
COLLE	Jean-Pierre	63
SERVEILLE	Jean-Marie	61
ARTIZZU	Florence	60
BONNEL	Jean-Yves	56
GAUTHERON	Simone	56
PELLIER	Christian	56
PAUMEL	Myriam	55
SOUSSAYA	Annie	55
SIMON	Yvette	47
AVOUAC	Roger	32
BUQUET	Violaine	32
PY	Marie-Claude	26

Le comité directeur est composé au maximum de 21 membres

Le résultat est communiqué à tous les participants par le président qui demande aux personnes non concernées par ce nouveau vote de se retirer de la Visio afin de faire une mini réunion de comité directeur en demandant à chaque membre son souhait quant aux postes à pourvoir

Se présentent :

Président ; Alain MARTINON

1^{er} Vice- président : Philippe LAYNAUD

2^{ème} Vice- président : Olivier de CARVALHO

Trésorière : Annie SOUSSAYA

Secrétaire : Simone GAUTHERON

Aucun nouveau candidat ne s'étant manifesté le bureau est élu à l'unanimité pour un mandat de quatre ans conformément aux lois du sport qui régissent notre fédération.

Le nouveau comité directeur tiendra sa première réunion de travail le vendredi 26 mars à 9h30 les détails pratiques parviendront à chacun des membres en temps utile.

Les sujets étant épuisés le président met fin à la Visio conférence

La secrétaire

Simone Gautheron

le président

Alain Martinon